

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 28-07-2022 à 20h

présidé par André BOUTHEMY Maire de CORNILLE.

Membres présents : Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Céline DENIS, Joel BARBOT, Jérôme LEBOUË, Aurélie CATALDI

Membres absents excusés et ayant donné pouvoir :

Nicolas MASSET, Aurélien LECLAIR, Vincent GUILLEUX, Vincent MOTTARD, Franck MOREL

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

PRESENTATION du NOUVEAU SITE INTERNET :

Afin de continuer à améliorer la communication, le site internet de la commune est en cours de reconstruction. Il sera consultable en version mobile et en version ordinateur. Chloé LAMOUREUX (société ECLOS) est en charge de la structure et Barbara CROS DREYNOWSKI (société MORDUE du WEB) webmaster, assurent l'élaboration de ce site. Nous vous donnons rendez-vous début 2023 pour la présentation de ce site.

Mise en place de télétravail pour la secrétaire de mairie :

Ayant pour projet la mise en place d'une journée de télétravail par semaine, Mme DUROSSET secrétaire expose au conseil les règles liées au télétravail.

Le conseil municipal adopte un accord de principe pour cette mise en place en attendant la concrétisation de ce projet.

Changement du système comptable au 1^{er} janvier 2023 :

Mr le maire demande une délibération pour le changement du système comptable.

Le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Remboursement des locations de salle communale :

Mr le maire demande une délibération pour le remboursement des locations de salle annulée pendant la pandémie. Mr le maire possède déjà la délégation. Toutes les demandes de remboursement seront donc possibles en cas de prolongation des reconductions des remboursements suivant les modalités en cas des restrictions ou prochaines restrictions liées au regroupement de personnes.

Mr le maire donne une subdélégation à Mme Aurélie CATALDI pour les demandes de remboursements. Le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Subvention exceptionnelle attribué à l'école privée Sainte -Anne pour la restauration scolaire :

En raison de l'augmentation du tarif des repas pour la cantine, la commune attribue une subvention exceptionnelle à l'école privée ST Anne de CORNILLE.

Le conseil municipal adopte cette subvention à l'unanimité.

Délibération pour une demande de subvention pour le terrain multisport et skate-park à l'agence nationale du sport :

Mr le maire demande une délibération pour la demande de subvention pour le projet de création d'un terrain multisport et aménagement d'un skate-park.

Le conseil municipal approuve cette demande de subvention à l'unanimité.

Attribution du marché « construction d'un terrain multisports et aménagement d'un skate -park à côté du centre culturel :

Mr le maire demande une délibération pour l'attribution du marché à la société :

- A la société PIGEON pour le terrassement

- A la société CAMMA sport pour la création du multisport et du skate-park
Le conseil municipal approuve cette demande de subvention à l'unanimité.

Aménagement du Chemin communal de la Bicheptière :

Le chemin de la Bicheptière va être en réfection.

Sur la partie la plus étroite, des aménagements vont être mis en place pour faciliter et sécuriser le croisement.

Acquisition de Parcelle :

La commune va acquérir une parcelle de 5000m² sur la commune pour recréer une zone humide.

Dossier fibre avancement :

La société SOGETREL intervient actuellement sur la commune pour poser la fibre pour le centre culturel et la salle de sport.

Fonctionnement de la mairie durant les congés :

Une permanence d'accueil et téléphonique sera assurée durant l'été. L'ouverture au public sera aménagée.
Fermeture de la mairie le samedi 6 août.

Le prochain conseil municipal se déroulera le jeudi 22 septembre 2022 à 20h.

André BOUTHEMY



Véronique PELEY secrétaire de séance